

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE OUVERT LE 25/11/2021
 POUR L'ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE
 - SCRUTIN DU 25 NOVEMBRE 2021 -**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Vu le code de l'éducation,
 Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
 Vu les statuts en vigueur de l'IUT Bordeaux Montaigne,
 Vu l'arrêté du 25/10/2021 portant organisation de l'élection du 25/11/2021 au conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne (collège des usagers),
 Vu l'arrêté du 25/10/2021 relatif à la liste électorale afférente à l'élection du 25/11/2021 au conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne (collège des usagers),
 Vu l'avis du comité électoral consultatif du 22/10/2021,
 Vu l'arrêté du 16/11/2021 portant recevabilité des listes de candidatures déposées pour l'élection précitée,

ARRÊTÉ

Article 1:

→ La composition du bureau de vote institué pour l'élection le 25/11/2021 des représentants des usagers au conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne est arrêtée comme suit:

- ✦ *Président du Bureau de vote:*
 - COUSSERAND BLIN Isabelle.
- ✦ *Asseseurs:*
 - ERTLÉ Hélène
 - LAROQUE Hélène.

Article 2:

Le présent arrêté est soumis à publication, par voie d'affichage dans les locaux de l'IUT Bordeaux Montaigne et par voie de mise en ligne sur le site web (espace étudiants) de l'Université Bordeaux Montaigne.

Article 3:

Mme La directrice générale des services de l'Université Bordeaux Montaigne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pessac, le 24 novembre 2021.

Pour l'Université Bordeaux Montaigne,
Le Président,


 Lionel LARRÉ.

